



**HAL**  
open science

## La mise en tourisme des sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg Bilan des recherches engagées depuis 2009

Mélanie Duval, Stéphane Hoerlé

► **To cite this version:**

Mélanie Duval, Stéphane Hoerlé. La mise en tourisme des sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg Bilan des recherches engagées depuis 2009. *Lesedi : Field notes*, 2020, vol 22, pp. 74-78. hal-03078956

**HAL Id: hal-03078956**

**<https://hal.science/hal-03078956>**

Submitted on 17 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La mise en tourisme des sites d'art rupestre dans le massif du Drakensberg**  
**Bilan des recherches engagées depuis 2009**

Mélanie Duval  
Stéphane Hoërlé

**Mélanie Duval**, chargée de recherche CNRS, laboratoire EDYTEM UMR 5204 CNRS / Université Savoie Mont Blanc ; chercheuse associée au *Rock Art Research Institute*, Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud.

Ses recherches portent sur les enjeux de patrimonialisation et de mise en tourisme de lieux ayant une dimension archéologique (sites d'art rupestre, vestiges lacustres). Elle s'intéresse aux valeurs mobilisées et aux jeux d'acteurs dans la construction et le fonctionnement de la rhétorique patrimoniale, ainsi qu'aux modes de mise en valeur et pratiques touristiques.

[melanie.duval@univ-smb.fr](mailto:melanie.duval@univ-smb.fr)

ORCID : <https://orcid.org/0000-0003-3570-3104>

**Stéphane Hoërlé** est chercheur associé au laboratoire PACEA (UMR 5199 CNRS/ Université de Bordeaux/ Ministère de la Culture) et au *Rock Art Research Institute*, Université du Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud.

Ses recherches portent sur les dynamiques de transformation des sites d'art rupestre sous l'effet de facteurs naturels ou à cause de leur utilisation. Il mène ces recherches par l'analyse archéométrique des matériaux de l'art rupestre et l'étude de la conservation et de la mise en valeur des sites.

[stephane.hoerle@sfr.fr](mailto:stephane.hoerle@sfr.fr)

L'objectif de cet article est de synthétiser les recherches conduites depuis 2009 sur les enjeux de protection et de mise en tourisme des sites d'art rupestre du massif du Drakensberg. Situé à la frontière entre la province sud-africaine du KwaZulu-Natal et le Lesotho, le massif du Drakensberg s'étend sur plus de 200 kilomètres de long, avec un sommet culminant à 3408 mètres d'altitude. Mis en tourisme depuis le XIX<sup>e</sup> siècle en raison de la beauté de ses paysages, de ses rivières et de ses ressources environnementales (Duval, 2013), le massif compte

également plus de 600 sites d'art rupestre attribués aux populations San (figure 1 ; photographie 1).

Figure 1 : éléments de contextualisation des dynamiques patrimoniales et touristiques dans le massif du Drakensberg, crédit illustration Mélanie Duval, 2020

Photographie 1 : le site d'art rupestre de Game Pass, réserve naturelle de Kamberg, fait partie des sites emblématiques du massif, crédit photo Mélanie Duval, février 2011.

Les richesses environnementales et culturelles du massif ont été reconnues sur le plan international avec, en 2000, l'inscription de la partie sud-africaine du massif au patrimoine mondial par l'UNESCO, sous le vocable de « Parc d'uKhahlamba-Drakensberg ». Le choix d'inscrire le massif en tant que bien mixte, associant les volets environnemental et culturel, oblige les acteurs à penser de concert des mesures de préservation et de valorisation sur ces deux plans.

Sur une décennie, trois principaux axes ont été investis : 1) le triptyque « Protection, valorisation, développement local » ; 2) le développement d'une approche intégrée des enjeux de protection et de valorisation des sites d'art rupestre, de manière à penser la durabilité de leur mise en tourisme ; 3) les effets de l'inscription du massif au patrimoine mondial sur leur préservation, en incluant l'extension transfrontalière du bien UNESCO en 2013.

### **Le triptyque « Protection, valorisation, développement local »**

Paradoxalement, alors que le massif est fréquenté pour ses paysages par des touristes sud-africains et internationaux, les sites d'art rupestre sont peu activés en tant que ressource touristique. Cet état de fait est d'autant plus surprenant que l'inscription au patrimoine mondial est bien souvent présentée comme un vecteur de mise en tourisme et de développement territorial (Prigent, 2013). C'est en raison de ce paradoxe que des recherches ont été entreprises dans le massif en 2009, avec comme objectif de questionner le décalage observé entre les valeurs culturelles sur lesquelles repose pour partie l'inscription du massif sur la liste du patrimoine mondial et la réalité des pratiques touristiques, où ces mêmes valeurs culturelles semblaient en retrait. Couplant une analyse de la littérature grise — celle des supports touristiques (guides, brochures, supports multimédias) —, des observations de terrain, des entretiens semi-directifs (environ 140 personnes interrogées) et une large enquête auprès de visiteurs du massif (panel de 450 personnes), les recherches engagées ont permis d'identifier trois principaux facteurs explicatifs de ce décalage :

- 1) L'importance des héritages historiques, tout particulièrement ceux de la mise en tourisme du massif et du déploiement de politiques patrimoniales pendant l'Apartheid et après ;
- 2) Le rôle des jeux d'acteurs, avec des dysfonctionnements manifestes entre l'institution en charge des volets environnementaux (EKZNW) et celle en charge des volets culturels (Amafa) ;
- 3) Les effets induits par l'organisation du secteur touristique, avec comme conséquence la non-activation des sites d'art rupestre en tant que « ressource touristique » (Duval et Smith, 2013, 2014b).

Les résultats obtenus ont également démontré le rôle que peut jouer la mise en tourisme en matière de préservation des sites d'art rupestre. Contrairement à l'assertion selon laquelle le tourisme dégrade les sites fréquentés, l'enquête a montré dans quelle mesure et à quelles conditions la mise en tourisme permet de sensibiliser les visiteurs aux enjeux de préservation des sites, tout en impliquant concrètement les populations locales dans des dynamiques de « concernement » (Duval et Smith, 2014a ; Duval *et al.*, 2019a).

### **Approche intégrée des enjeux de protection et de valorisation des sites d'art rupestre**

Chemin faisant, les premières études engagées sur le massif ont fait ressortir un décalage entre le contenu des plans de gestion des sites d'art rupestre, la diversité des usages dont ils font l'objet (Duval, 2012) et des objectifs de mise en tourisme durable. Appréhendés comme des patrimoines reliques, témoins de populations dites disparues, les sites d'art rupestre sont avant tout protégés en raison de leurs valeurs historiques et esthétiques. Cherchant à protéger les représentations peintes sans tenir compte de leurs usages domestiques (lieu de repos, garde des troupeaux, etc.) et de leurs dimensions spirituelles (rituels aux anciens et à la Terre Mère, lieux de baptêmes, etc.), les plans de gestion peinent à prendre en compte l'ensemble des valeurs attribuées à ces sites, compromettant ainsi des objectifs de gestion durable (Ndlovu, 2014).

Prenant comme angle d'approche la notion de vulnérabilité, un nouveau projet de recherche impliquant des chercheurs en archéologie, anthropologie, géographie du tourisme et sciences des matériaux a conduit à des développements méthodologiques importants, en démontrant la pertinence d'une approche pluridisciplinaire (Duval *et al.*, 2018) et cosmopolite (Duval *et al.*, 2019b) pour aborder ces enjeux de gestion durable. L'approche pluridisciplinaire permet de croiser les regards et les données pour caractériser les formes de vulnérabilité — physique, fonctionnelle, sociale, institutionnelle — des sites d'art rupestre. L'approche cosmopolite, qui aborde la question de la diversité culturelle en encourageant de nouvelles manières de penser et de concevoir le « vivre-ensemble » (Appiah, 2006 ; Meskell, 2009), permet quant à elle de renouveler l'analyse des valeurs patrimoniales (de la Torre, 2013). En partant du matériel

discursif récolté et des observations de terrain, elle conduit à identifier des points de convergence entre les différents usages et perceptions des sites. Les recherches engagées dans le massif du Drakensberg ont démontré comment ceux-ci s'inscrivent à la croisée de six thématiques transversales : celles du ressourcement, du sentiment d'appartenance, de la cohésion sociale, de la santé, de l'enrichissement, et celle du « prendre soin » (prendre soin des sites, prendre soin des lieux, prendre soin des autres ; théorie du Care - Tollis, 2013). *In fine*, la mise en œuvre de la démarche cosmopolite, en dépassant des clivages culturels et fonctionnels, permet une approche holistique des valeurs au nom desquelles les sites d'art rupestre font patrimoine.

### **Les effets de l'inscription au patrimoine mondial sur la préservation des sites d'art rupestre**

Le massif du Drakensberg présente la particularité d'avoir été inscrit en deux temps au patrimoine mondial par l'UNESCO (figure 1). L'inscription initiale de la partie sud-africaine en 2000 a été suivie, en 2013, de l'inscription du parc national de Sehlabathebe au Lesotho, comme extension transfrontalière du bien sud-africain (Duval, 2019). Ce processus d'intégration s'est accompagné d'une nouvelle dénomination de l'ensemble ainsi constitué : on parle désormais du « parc Maloti-Drakensberg ». Mettant en perspective les enquêtes conduites en Afrique du Sud et au Lesotho, ce troisième volet de nos recherches a permis d'interroger les effets performatifs de l'inscription au patrimoine mondial sur la préservation des sites d'art rupestre. En effet, contrairement aux représentations communes, le fait d'être inscrit sur la liste du patrimoine mondial ne constitue pas une forme de protection en soi (Ndlovu, 2016 ; Duval *et al.*, 2020). Reconnaisant l'intérêt de protéger des lieux pour le bien de l'Humanité, l'inscription est un outil dont la performance n'est pas innée, mais résulte de la manière dont les acteurs territoriaux et institutionnels s'en saisissent. À l'échelle du massif du Drakensberg, la place des sites d'art rupestre dans l'ensemble du dispositif visant l'inscription au patrimoine mondial, les enjeux symboliques et politiques dont ils font (ou non) l'objet, la présence d'acteurs leaders, ainsi que les formes de gouvernance mises en place sont autant de facteurs qui concourent, selon des ajustements constants et à des degrés divers, à la performativité de l'inscription en matière de préservation (Duval, à paraître). *In fine*, cette approche comparée a démontré que les effets de l'inscription d'un bien au patrimoine mondial sur sa préservation dépendent, fondamentalement, des stratégies visées par les acteurs territoriaux, avec un enchevêtrement d'enjeux institutionnels, culturels, économiques et géopolitiques.

## Remerciements

Les travaux réalisés dans le Drakensberg ont bénéficié du soutien de plusieurs outils programmatiques : 2009-2010, projet « Rock Art Tourism in the Drakensberg Mountains », analyse des modalités de mise en tourisme des sites d'art rupestre, financements NRF et Wits University ; 2012, projet « Vulnerabilis », approche intégrée des enjeux de protection des sites d'art rupestre, financements IRD et Wits University ; 2014 et 2017, projet « PaVaMa », analyse des enjeux de patrimonialisation, de valorisation et de gestion des sites d'art rupestre dans le « Parc Maloti-Drakensberg », financements IFAS et MAE.

## Références

- APPIAH, K.A., 2006, *Cosmopolitanism: Ethics in a World of Strangers*, New York, W. W. Norton & C<sup>o</sup>.
- DE LA TORRE, M., 2013, « Values and Heritage Conservation », *Heritage & Society*, 60(2), p. 155–166.
- DUVAL, M., 2012, « Enjeux patrimoniaux et identitaires autour des sites d'art rupestre sud-africains : approche multiscalaire à partir de la cérémonie de l'Éland (abri orné de Game Pass, massif du Drakensberg, Afrique du Sud) », *Civilisations*, 61(1), p. 83-102.
- DUVAL, M., 2013, « Place et fonctions de la patrimonialisation de la nature dans les espaces protégés. Enseignements à partir du massif de l'uKhahlamba-Drakensberg, Afrique du Sud », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 16, URL : <http://vertigo.revues.org/13572>
- DUVAL, M., 2019, « Trajectoire patrimoniale des sites d'art rupestre sud-africains. Enseignement à partir du bien UNESCO Maloti-Drakensberg », in ANHEIM *et al.* (dir.), *Les patrimoines en recherche(s) d'avenir. Les passés dans le présent*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Nanterre, p. 75-89.
- DUVAL, M., à paraître, « L'inscription au Patrimoine mondial, un vecteur de préservation des sites d'art rupestre ? Enseignements à partir des sites d'art rupestre du bien UNESCO « Parc Maloti-Drakensberg », Afrique du Sud-Lesotho », in HEIMLICH *et al.* (dir.), *Art rupestre et patrimoine mondial en Afrique subsaharienne*, Paris, Institut national du Patrimoine.
- DUVAL, M., BRANCEL, A., GAUCHON, C., MALGAT, M., POTIN-FINETTE, A., 2020, « Un label qui ne dit pas son nom : l'inscription au patrimoine mondial. Examen critique et enjeux territoriaux d'une terminologie », in TANCHOUX *et al.* (dir.), *Les labels dans le domaine du patrimoine culturel et naturel*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 45-70.

- DUVAL, M., GAUCHON, C., SMITH, B., 2019a, « Rock art tourism », in DAVID *et al.* (dir.), *The Oxford Handbook of the Archaeology and Anthropology of Rock Art*, Oxford, Oxford University Press, p. 1021-1041.
- DUVAL, M., HÉRLÉ, S., BOVET, L., SMITH, B., 2018, « Contributions of a heritage values-based approach to rock art management. Lessons from the Maloti-Drakensberg World Heritage Site, South Africa », *Conservation and Management of Archaeological Sites*, 20(2), p. 99-111.
- DUVAL, M., SMITH, B., 2013, « Rock Art Tourism in the uKhahlamba/Drakensberg World Heritage Site: Obstacles to the development of sustainable tourism », *Journal of Sustainable Tourism*, 21(1), p. 134-153.
- DUVAL, M., SMITH, B., 2014a, « Seeking sustainable rock art tourism: The example of the Maloti-Drakensberg Park World Heritage Site », *The South African Archaeological Bulletin*, 69(199), p. 34-48.
- DUVAL, M., SMITH, B., 2014b, « Inscription au patrimoine mondial et dynamiques touristiques : le massif de l'uKhahlamba-Drakensberg (Afrique du Sud) », *Annales de Géographie*, 697, p. 912-934.
- DUVAL, M., SMITH B., HÉRLÉ, S., BOVET, L., KLUMALO, N., BHENGU, L., 2019b, « Towards a holistic approach to heritage values: for a multidisciplinary and cosmopolitan approach », *International Journal of Heritage Studies*, 25(12), p. 1279-1301.
- MESKELL, L., 2009, *Cosmopolitan Archaeologies*, London, Duke University Press.
- NDLOVU, N., 2014, « The challenges of conserving rock-art at the uKhahlamba-Drakensberg Park, KwaZulu-Natal, South Africa », in DARVILL *et al.* (dir.), *Open-air Rock Art Conservation and Management: State of the Art and Future Perspectives*, New York, Routledge, p. 229-243.
- NDLOVU, N., 2016, « The management of heritage resources in the Maloti-Drakensberg Park, Lesotho-South Africa: Reflecting on the benefits of World Heritage status », *The Southern African Humanities*, 28, p. 103-117.
- PRIGENT, L., 2013, « L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label ? », *Revue internationale et stratégique*, 2(90), p. 127-135.
- TOLLIS, C., 2013, « Les spatialités du Care : une autre géographie des espaces naturels protégés », *Éthique, politique, religions*, 2(3), p. 103-120.